

TECHNICIEN D'ASSEMBLAGE / AUTOMATICIEN (F-H) | DÈS MAINTENANT**— QUI SOMMES-NOUS ?** 

LÉMAN Industrie, **PME industrielle familiale**, spécialisée dans les domaines du **découpage**, de l'**injection plastique**, du **surmoulage** et de l'**assemblage**, est présente sur les marchés automobile et de l'équipement. L'entreprise est portée depuis plus de 50 ans par près de **1000 collaborateurs** en France et à l'étranger. Cette force humaine constitue le principal atout pour satisfaire les attentes des clients, **relever les défis** et accompagner l'évolution des marchés.

— VOS MISSIONS 

- Etudier et déterminer les **procédures** à suivre
- Formaliser les processus et procédures nécessaires au fonctionnement du processus
- Mettre à jour les dossiers de fabrication
- Accompagner la **réalisation de préséries** et le démarrage de l'industrialisation de produits
- Effectuer les **mises en route**, les tests statiques et dynamiques ainsi que la mise au point des équipements
- Optimiser et améliorer l'ergonomie / flux des postes de travail
- **Modifier des programmes** des automates
- Piloter la ligne
- Participer à l'évolution des procédés et produits

— VOTRE PROFIL **Formation supérieure**

Technicien assemblage / Technicien(ne) supérieur(e) mécanique

BAC PRO / BTS Mécanique / automatisme

— NOTRE ENVIRONNEMENT 

Ateliers lumineux

Accès à 2 réfectoires

1 salle de sport

Des équipes pluridisciplinaires

A proximité de Chamonix, du lac Lemman et d'Annecy

— A PROPOS DU POSTE 

Horaires : équipe 2x8 ou de nuit fixe
39h par semaine avec l'acquisition de JRTT

Lieu : 856 avenue de l'industrie - 74970 Marignier

Début de contrat : dès maintenant

Type de contrat : CDI

Avantages :

Indemnités de transport, tickets restaurant, 13^e mois, prime d'assiduité, participation mutuelle et prévoyance par l'employeur

— REJOIGNEZ-NOUS ! 

CV + lettre de motivation
en ligne depuis notre **espace « carrières »**
ou à rhfr@leman-industrie.com

Pour en apprendre davantage, rendez-vous sur
www.leman-industrie.com

